



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

Nombre de membres :

Conseillers : **29** L'an deux mil vingt-quatre et le douze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt-huit mars deux mil vingt-quatre.

Présents : **16**

Excusés : **10**

Pouvoirs : **10**

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Frédéric SABATIER, Malika VIVIN, Thierry BAZZALI, Franck SULTAN, Magali BARBEAU, Sophie LAMBERT, Claudine DE RIVAS, Jean-Claude METHEL, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA

Excusés avec pouvoir :

Madame Catherine STEKELOROM a donné procuration à Madame Marie-Paule DELLAROVERE
Monsieur Stéphane MARLOT a donné procuration à Madame Christelle PAKULIC
Madame Mireille GOYET a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Monsieur Patrick LAMBERT
Monsieur Éric BARRAT a donné procuration à Monsieur Franck SULTAN
Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO
Monsieur Lucas GILLY a donné procuration à Madame Sophie LAMBERT
Monsieur Christophe ANTONINI a donné procuration à Monsieur Thierry BAZZALI
Monsieur Denis BARROERO a donné procuration à Monsieur Jean-Claude METHEL
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS

Absents :

Julien DETREZ
Béatrice ALIPHAT
Roger BERNET

Secrétaire de séance : Madame Christelle PAKULIC



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

**DCM N°2024-31 : Commande publique - Attribution du marché public de travaux MAPA 2024-02
« Aménagement de la rue de la Lézardière, rue Frédéric Mistral, rue Francis Turcan, rue Jean-Henri Fabre,
boulevard de la Fontaine du Loup et des voies connexes - Marché relancé suite à infructuosité »**

Rapporteur : Antoine BRUNO

Il est indiqué à l'assemblée qu'en date du 31 janvier 2024 un avis d'appel public à la concurrence a été transmis pour publication au MONITEUR.FR Journal d'annonces légales pour un marché public de travaux passé selon la procédure adaptée.

Les travaux objets du présent marché font suite à une précédente consultation déclarée infructueuse. Les travaux sont exécutés pour le compte de la Ville de SAINT-MITRE-LES-REMPARTS, Maître d'Ouvrage.

Ils concernent la réalisation :

- de trottoirs et de voies de circulation ;
- de places de stationnement ;
- de pose de bordures, caniveaux et avaloirs ;
- d'éléments maçonnés ;
- de signalisation
- de travaux de réseaux eau potable et pluvial
- d'espace verts
- la pose de mobilier urbain

Les travaux liés à la présente consultation sont répartis en 2 tranches détaillées ci-dessous :
Tranche ferme : Aménagement des rues de la Lézardière, Frédéric Mistral et Jean Henri Fabre
Tranche optionnelle 1 : Aménagement du Boulevard Francis TURCAN

La remise des offres a été fixée au 1^{er} mars 2024.

Trois (3) offres ont été remises dans les délais.

L'analyse des offres a été menée par le maître d'œuvre CABINET D'ÉTUDES RENÉ GAXIEU - 30105 ALÈS CEDEX

Il est proposé en conclusion de cette analyse de retenir l'offre SPIE BATIGNOLLES MALET arrivée en première position dans le classement des offres selon les critères énoncés au règlement de consultation (prix des prestations 55%, valeur technique 25%, performances en matière de protection de l'environnement 10%, délai d'exécution 10%) pour :



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

Les montants suivants :

- 293 028.96 € HT soit 351 634.75€ TTC correspondant à la tranche ferme ;
- 74 577.24€ HT soit 89 492.69 € TTC correspondant à la tranche optionnelle 1 ;
- Un total de 367 606.20 € HT - 441 127.44 € TTC correspondant à la tranche ferme
+ la tranche optionnelle 1

Les délais suivants :

- Tranche ferme : 3 mois dont 1 mois de préparation
- Tranche optionnelle : 1 mois dont 1 semaine de préparation

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Le Conseil municipal, à l'Unanimité,

DECIDE d'attribuer le MAPA 2024-02 relatif travaux d'aménagement de la rue de la Lézardière, rue Frédéric Mistral, rue Francis Turcan, rue Jean-Henri Fabre, boulevard de la Fontaine du Loup et des voies connexes (marché relancé suite à infructuosité) pour :

Les montants suivants :

- 293 028.96 € HT soit 351 634.75€ TTC correspondant à la tranche ferme ;
- 74 577.24€ HT soit 89 492.69 € TTC correspondant à la tranche optionnelle 1 ;
- Un total de 367 606.20 € HT - 441 127.44 € TTC correspondant à la tranche ferme
+ la tranche optionnelle 1

Les délais suivants :

- Tranche ferme : 3 mois dont 1 mois de préparation
- Tranche optionnelle : 1 mois dont 1 semaine de préparation

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce marché public ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la mise œuvre de ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Christelle PAKULIC

Le Maire,

Vincent Goyet

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20240412-DEL2024-31-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024

